

ביעור חמץ

Définition du h'amets :

Le h'amets est une des cinq céréales (**blé, orge, avoine, épeautre, seigle**), qui sous l'action de l'humidité et de ferments (levures de culture ou spontanées) subit le processus de la fermentation. Cela concerne essentiellement le pain, les gâteaux, les céréales de petit déjeuner, mais aussi la bière, le whisky, la vodka de grain, diverses préparations dans lesquelles se trouve même en petite quantité une de ces céréales, la sauce de soja, certains chocolats, des sauces... et même la nourriture pour les animaux domestiques.

Mais cela ne concerne pas la farine ou l'une de ces céréales non humide et non transformée. (Les matsot sont faites de farine et d'eau cuites très vite...)

Le h'amets est donc une céréale + de l'eau + du temps.

Maîtriser et éliminer le h'amets, c'est maîtriser le temps : une conquête symbolique de la liberté.

Les trois interdits :

Le h'amets est concerné par trois interdictions durant toute la fête de Pessah' (cela jusqu'au dernier jour à la nuit tombée, mimouna déplaie) :

La consommation : Même en infime quantité d'où la kashroute très stricte à Pessah' et la vaisselle spécifique à la fête.

La possession : d'où l'obligation de le faire disparaître avant la fête.

Le profit : Il est interdit d'en vendre...

C'est pourquoi la fête commencera par l'élimination du h'amets :

Cérémonie de Bi'our h'amets :

Après avoir durant les jours précédents nettoyé de tout h'amets la maison et toutes ses dépendances (y compris cave, bureau, voiture et même bateau de plaisance... sans oublier sacs, cartables et poches) la veille de Pessa'h à la nuit tombante (le début du 14 nissan) on s'adonnera à une recherche du h'amets à la lumière d'une bougie.

Comme il n'y a déjà plus théoriquement de h'amets, on cache dix morceaux dans des enveloppes (j'y ajoute personnellement des noms de défauts – la colère, l'avarice,

l'impatience, la paresse...) et on se met à leur recherche après avoir récité la bénédiction d'usage :

בְּרוּךְ אַתָּה יְהוָה אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם אֲשֶׁר קִדְּשָׁנוּ בְּמִצְוֹתָיו וְצִוָּנוּ עַל בִּיעוּר חֶמֶץ

Baroukh Ata Adonai EloHénou Mélé'h Haolam Achèr Kidéhanaou Bemitsvotav Vetsivanou Al Biour H'amets.

Tu es source de bénédiction Eternel notre Dieu, Roi de l'univers, qui nous a sanctifié par Ses Commandements et nous a ordonné de brûler le h'amets.

Puis, on effectue la recherche... (Attention de ne pas faire couler de la cire partout et au feu !)

On met les dix enveloppes de côté (on s'en débarrassera le lendemain matin).

Puis on dit :

כָּל חֶמֶץ וְחֻמֵּץ דְּאֵכָא בְּרִשׁוּתִי, דְּלֹא חֲמַתָּה וּדְלֹא בַעֲרַתָּה, לְבִטּוּל וְלֵהוּי
כְּעַפְרָא דְאַרְעָא

« Que tout h'amets, levain ou matière levée, qui se trouve en ma possession, que je n'ai pas vu ou que je n'ai pas détruit, dont je n'ai pas connaissance, soit considéré comme inexistant et sans valeur, comme la poussière de la terre. »

Brûler le h'amets :

Le matin du 14 nissan, on détruit le h'amets, soit en le brûlant si on peut, soit en le jetant dans les égouts où dans une benne à ordures (la poubelle personnelle est encore de notre domaine).

Puis on prononce l'annulation de tout son h'amets (on associera le symbole moral au h'amets physique) :

כָּל חֶמֶץ וְחֻמֵּץ דְּאֵכָא בְּרִשׁוּתִי, דְּחֲמַתָּה וּדְלֹא חֲמַתָּה, דְּבַעֲרַתָּה וּדְלֹא בַעֲרַתָּה,
לְבִטּוּל וְלֵהוּי כְּעַפְרָא דְאַרְעָא

« Que tout h'amets, levain ou matière levée, qui se trouve en ma possession, que j'ai vu ou non, que j'ai détruit ou non, soit considéré comme inexistant et sans valeur, comme la poussière de la terre. »

Pessah' kasher vesameah'. Yeshaya Dalsace ☺